

Commission Nationale de Discipline et de Fair – Play
Réunion du Vendredi 13 Mai 2016 ouverte à 15H00
Sous la présidence de M . Mohamed Ali Gherib

Membres Présents : MM– Allala Rhouma –Wajdi Mhiri .

Joueurs expulsés lors des rencontres coupe de Tunisie des élites du 08/05/2016 sont suspendus pour :

Elites

- Ben Aamer Chamsseddine Lic N°970413002 (CAB) : Trois (03) matchs fermes : geste obscène envers joueur.
- Marnissi Abderrahmen Lic N°951204008 (CAB) : Un (01) match ferme : 2^{ème} Avertissement .

Entraîneur expulsé :

M.Lamsi Omar Licence N°911023028 entraîneur de l'équipe des minimes du Stade Tunisien expulsé lors de la rencontre ST / CAB coupe de Tunisie des minimes du 08/05/2016 pour attitude inconvenante envers arbitre entraînant l'exclusion du banc de touche a été condamné à quatre (04) matchs d'interdiction de banc à compter du 13/05/2016 et une amende de trois (03) cent dinars et ce conformément aux dispositions de l'article 44 Tableau E paragraphe 2 du code disciplinaire de la FTF .

Publics signalés :

+ Une amende de quatre (04) cent dinars est infligée au Club Athlétique Bizertin pour récurrence de jet de pierres lors de la rencontre CAB/ ESS Coupe de Tunisie des élites du 08/05/2016 et ce conformément aux dispositions de l'article 44 Tableau G paragraphe 3a du code disciplinaire de la FTF .

+ Une amende de cinq (05) cent dinars est infligée au Club Sportif Sfaxien pour envahissement de terrain lors de la rencontre CSS/ ESHS coupe de Tunisie des juniors du 08/05/2016 et ce conformément aux dispositions de l'article 44 Tableau G paragraphe 7 du code disciplinaire de la FTF .

Séance levée à 16h00

Le Président de la CNDF
Mohamed Ali Gherib



Le Rapporteur de la CNDF
Mohamed Salah Fathallah